



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 21 novembre 2019

JG/DR

1. Travail des commissions :

- Écoles :

- ⇒ Sécurité :

Des panneaux de signalisation « Sortie école, ralentissez » ont été installés pour la sécurité des enfants à proximité de l'école de Faramans.

- ⇒ Conseil d'école du 04 novembre 2019 :

Un conseil d'école s'est tenu le 04 novembre 2019 à Faramans, présidé par M. GANDON, directeur de l'école de Faramans.

Pour la rentrée 2019, les effectifs et la répartition par classe sont les suivants :

- Saint-Éloi - classe de Marie Barthoulot : 8 PS + 11 MS + 5 GS = 24 enfants ;
- Saint-Éloi - classe d'Olivia Guichard : 8 PS + 9 MS + 6 GS = 23 enfants ;
- Joyeux - classe de Leslie Rajon : 26 CP ;
- Joyeux - classe Véronique Barras : 6 CP + 17 CE1 = 23 enfants ;
- Faramans - classe de Pauline BLANC : 25 CE2 ;
- Faramans - classe de Martin Gandon : 19 CM1 + 13 CM2 = 32.

Soit un total de 153 enfants, les effectifs sont stables.

PS : maternelle petite section ; MS : moyenne section ; GS : grande section.

À noter : le compte rendu complet de ce conseil d'école est disponible sur le site de la mairie de Faramans.

- ⇒ Cantine de Faramans : point sur le fonctionnement:

Un pôle ressources s'est tenu le 26 juin à Faramans en présence du personnel de la cantine, d'élus de la mairie (maire et membres de la commission école), du personnel enseignant, de l'inspecteur de l'éducation nationale, de la psychologue scolaire et de conseillers pédagogiques. Celui-ci avait pour but d'améliorer les conditions de fonctionnement la cantine de Faramans. Au regard de la situation, il est apparu qu'il fallait revoir le protocole d'accès à la cantine et de service des tables.

Un nouveau protocole soutenu par la mairie et l'école a été mis au point :

- départ plus rapide pour la salle de restauration ;

- des élèves responsables sur chaque table pour s'occuper du service et de débarrasser ;
- un placement par table fixe, choisi par les élèves.

Les premiers retours sont très positifs et le personnel de cantine et les élèves semblent satisfaits. Les horaires de l'école sont désormais respectés tous les jours (les élèves ayant même un temps de pause récréatif d'environ 45 minutes avant de rentrer en classe).

- **Syndicat des eaux (Faramans, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi) :**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de fusion du *Syndicat des eaux de Faramans, Saint-Éloi, Rignieux-le-Franc* et du *Syndicat des eaux de Meximieux et de la Côtière*. Cette fusion prendra effet le 1er janvier 2020.

La nouvelle entité créée s'appellera *Syndicat des eaux Dombes / Côtière*. Elle réunira les communes de Birieux, Bourg-Saint-Christophe, Crans, Faramans, Joyeux, Le Montellier, Meximieux, Pérouges, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi, Versailleux et Villieu-Loyes-Mollon.

- **Bois communaux :**

Les inscriptions pour l'attribution de coupes de bois communaux se feront par contact téléphonique uniquement auprès de Hubert Fournand au 06 07 49 49 85 ou Michel Forestier au 06 79 96 63 37, à partir de début décembre.

2. Informations diverses :

- **Demandes de passeport et carte d'identité :**

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte d'identité ainsi que les demandes de passeport, se font uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (mairies de Meximieux, Montluel, Saint-Vulbas et Villars-les-Dombes). La mairie de Faramans n'est donc pas habilitée à traiter ce type de demande.

L'administré doit obligatoirement effectuer au préalable une pré-demande sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>, puis prendre un rendez-vous auprès de la mairie habilitée de son choix. Certaines mairies ont mis en place des prises de rendez-vous en ligne sur leur site internet (Meximieux, Saint-Vulbas).

- **Réunion d'information sur la rénovation énergétique à 1 % :**

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain organisent le **mercredi 11 décembre 2019 à 18 h30** à Meximieux (Maison de la culture et des associations, 5 avenue du Dr Berthier), une réunion publique d'information sur le thème : *Les offres de rénovation énergétique à 1 € : arnaque ou opportunité ?*

3. Prochaines manifestations :

- **Samedi 30 novembre 2019 :** Concours de belote organisé par CLD (inscription sur place à partir de 20 h.)
- **Samedi 07 décembre :** matinée boudin organisée par la société de chasse sous la halle.